

ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Grèce

Question au Gouvernement n° 2575

Texte de la question

RENÉGOCIATION DE LA DETTE GRECQUE

M. le président. La parole est à M. Marc Dolez, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. Marc Dolez. Monsieur le Premier ministre, avant la réunion de l'Eurogroupe cet après-midi à Bruxelles et à la veille du Conseil européen, ma question porte sur la demande de renégociation de la dette grecque formulée par le gouvernement d'Aléxis Tsípras. Celui-ci affiche clairement sa volonté de trouver avec les gouvernements européens « un compromis viable mutuellement acceptable pour notre futur commun », selon ses propres termes. Pourtant, alors que les négociations ne font que commencer, la Banque centrale européenne décide la semaine dernière de suspendre le financement des banques grecques, au risque de pousser la Grèce vers la sortie et de précipiter l'Europe dans un terrible engrenage. Un tel chantage à l'austérité n'est pas acceptable. Le mandat du peuple grec donné à son gouvernement doit être respecté.

M. Franck Gilard. Pas avec l'argent des autres!

M. Marc Dolez. Monsieur le Premier ministre, le rôle de la France peut être déterminant, tant pour faire entendre la voix de la démocratie et de la souveraineté des peuples que pour engager véritablement la réorientation de l'Europe vers la croissance. Autrement dit, et parce que l'Europe ne doit pas s'obstiner dans la poursuite d'une politique menée aux dépens des peuples, la France va-t-elle porter une parole forte, agir, et agir vite pour s'opposer à tout diktat des institutions financières et exiger que le processus de négociation se poursuive sans pression, afin de soutenir résolument le gouvernement grec dans sa lutte contre l'austérité et l'accompagner dans son projet de reconstruction et de développement du pays ? (Applaudissements sur les bancs du groupe GDR.)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé du budget.

M. Christian Eckert, secrétaire d'État chargé du budget. Monsieur le député Marc Dolez, la position de la France est simple. Elle poursuit un double objectif. Le premier, c'est de respecter le choix souverain du peuple grec, qui a marqué une volonté très claire lors des dernières élections. Le second, c'est de concilier ce respect avec celui de règles fixées au niveau d'une communauté qui s'est engagée au travers d'un certain nombre de traités. En ayant ces deux objectifs, qui peuvent parfois paraître contradictoires, la France se doit de jouer un rôle de trait d'union entre des positions qui peuvent, par moments, sembler divergentes mais qui finiront, j'en suis sûr, par converger. La dette est en effet un sujet important. J'observe d'ailleurs qu'elle atteint 175 % du PIB, parce que son montant est élevé, mais aussi et surtout parce que le PIB de la Grèce s'est effondré, il faut le souligner. Mais si la question de la dette est importante, celle des réformes à mener en Grèce l'est également.

M. Marc Dolez. Lesquelles ?

M. Christian Eckert, secrétaire d'État. Sur ce point, les premières propositions du Premier ministre grec vont dans le bon sens et la France est prête à accompagner, à soutenir en particulier les réformes de la fiscalité en Grèce où chacun sait que beaucoup de citoyens échappent à l'impôt. C'est tout l'objet des discussions que vous avez évoquées, auxquelles prend part Michel Sapin cet après-midi, au moment où nous parlons. Tel est le sens de notre position. Nul doute que nous saurons parvenir à une solution qui permettra la croissance et le retour à…

M. le président. Merci, monsieur le secrétaire d'État.

Données clés

Auteur: M. Marc Dolez

Circonscription: Nord (17e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2575 Rubrique : Politique extérieure Ministère interrogé : Budget Ministère attributaire : Budget

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 12 février 2015

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 12 février 2015